

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE THÔNES**

**SÉANCE DU 10 AVRIL 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le dix du mois d'avril, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués en Séance Officielle à dix-neuf heures trente, se sont réunis dans la Salle Consulaire, sous la présidence de M. Pierre BIBOLLET, Maire.

**Étaient présents** : Mme Michèle FAVRE D'ANNE, MM. Claude COLLOMB-PATTON, Pierre LESTAS, Maires-Adjoints,

Mmes Nicole LAURIA, Christine RUFFON, Brigitte VULLIET, MM. Rodolphe PALACIOS, Jérôme AGNELLET, Stéphane FAURE-HUDRY, Karim CHALABI, Grégory BAERT, Sébastien ATRUX-TALLAU, Stéphane BESSON, Richardo RODRIGUES, Michel CATON, Mme Christine RODRIGUES, M. Frédéric VAILLANT, Mme Graziella POURROY SOLARI, M. Rémi FRADIN, Conseillers Municipaux.

**Avaient donné procuration** : Mmes Chantal PASSET, Nelly VEYRAT-DUREBEX, Maires-Adjointes, Mmes Muriel PÉRILLAT-dit-LEGROS, Claire BARRIN, M. Benjamin DELOCHE, Mme Catherine DUTEIL, Conseillers Municipaux.

**Étaient absents** : Mmes Joëlle TIBURZIO, Élixa DE POORTER, M. Pierre BASTARD-ROSSET, Conseillers Municipaux.

Date de la convocation : 4 avril 2025  
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29  
Présents et représentés : 26

**Secrétaire** : Mme Michèle FAVRE D'ANNE, Maire-Adjointe, prend place au bureau en qualité de secrétaire, fonction qu'elle déclare accepter.

---oo0oo---

**N° 2025/047 - CONVENTION DE PASSAGE TRIPARTITE AVEC LA COMMUNE DE TALLOIRES-MONTMIN ET L'AFP TOURNETTE LANFON – ALIMENTATION EN EAU DES CHALETS DES NANTETS ET DE LA FROULAZ**

Par une convention de mise à disposition signée en 2022, la commune de Talloires-Montmin s'est vu confier par l'ONF, l'exploitation du chalet de la Froulaz ainsi que la réalisation des travaux nécessaires à celle-ci.

Déjà propriétaire des chalets des Nantets, la commune de Talloires-Montmin a, par la suite, transféré la maîtrise d'ouvrage à l'Association Foncière Pastorale de la Tournette et du Lanfon afin qu'elle réalise les travaux avec l'aide de la société d'économie alpestre de la Haute-Savoie.

Des travaux d'alimentation en eau potable sont nécessaires et doivent être entrepris. Ces travaux vont notamment permettre la reprise de l'ensemble du système d'alimentation en eau des bâtis, en sécurisant et en améliorant le captage situé dans une zone humide appartenant à la commune de THÔNES.

*Après avis favorable de la commission Agriculture,*

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,  
**Par vote à main levée, à l'unanimité,**

- **AUTORISE** M. le Maire, ou son représentant, à signer la convention de passage tripartite avec la commune de Talloires-Montmin et l'AFP Tournette Lanfon, ci-annexée.

.../...

Envoyé en préfecture le 16/04/2025

Reçu en préfecture le 16/04/2025

Publié le 17/04/2025

ID : 074-217402809-20250410-CM25047-DE

S<sup>2</sup>LO

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ AUX LIEU ET DATE SUSDITS

THÔNES, le 15 avril 2025

Le Maire,

Pierre BIBOLLE



POUR COPIE CONFORME

La secrétaire de séance

Michèle FAVRE D'ANNE

LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR  
TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE **16 AVR. 2025** ET  
PUBLICATION ÉLECTRONIQUE LE **17 AVR. 2025**

THÔNES, le **17 AVR. 2025**

Le Maire,

Pierre BIBOLLET

